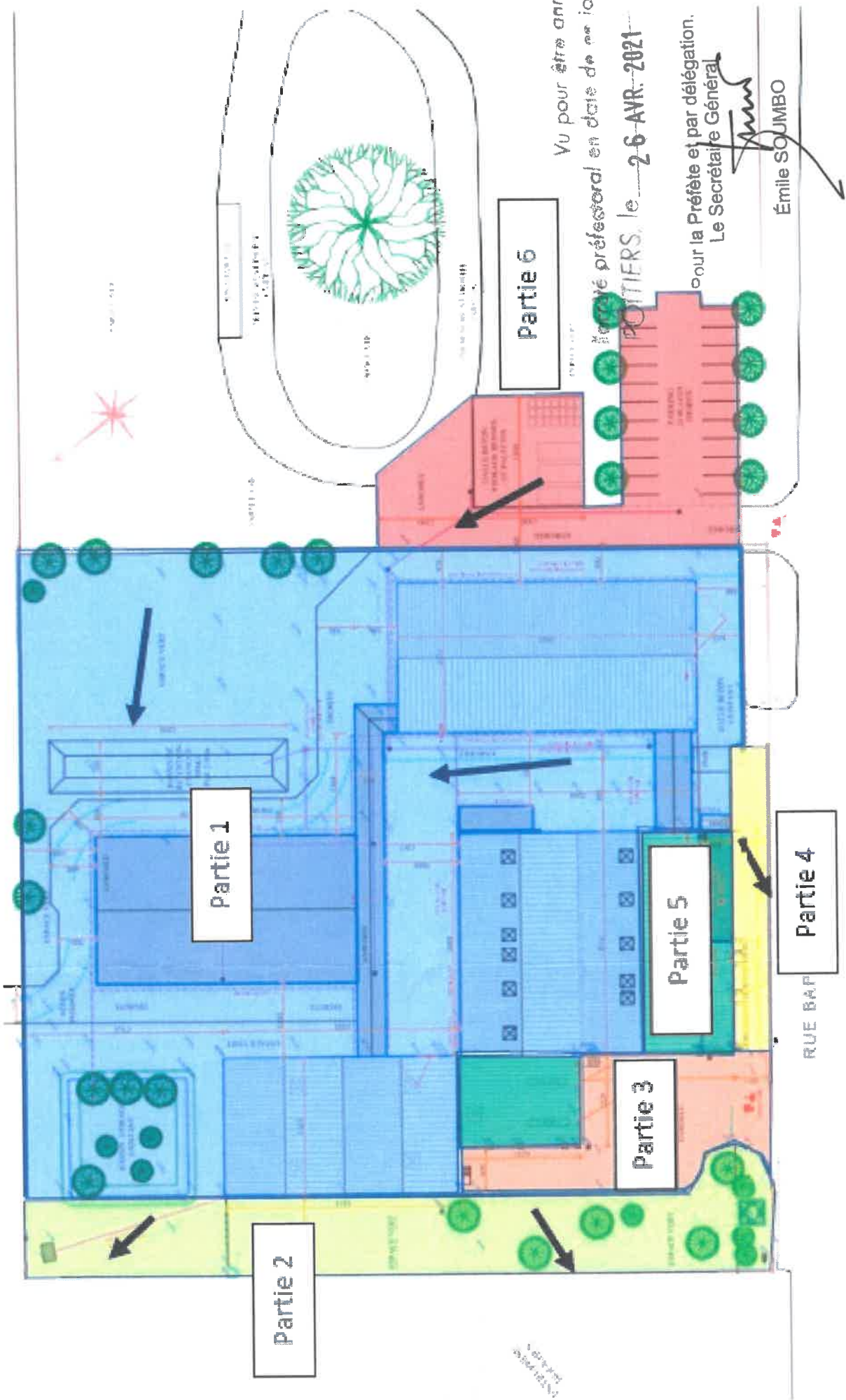


Annexe 2 de l'arrêté préfectoral d'autorisation n°2021 DCPAT/BE-088 en date du 26 avril 2021 : Zones de collecte des eaux pluviales de l'installation



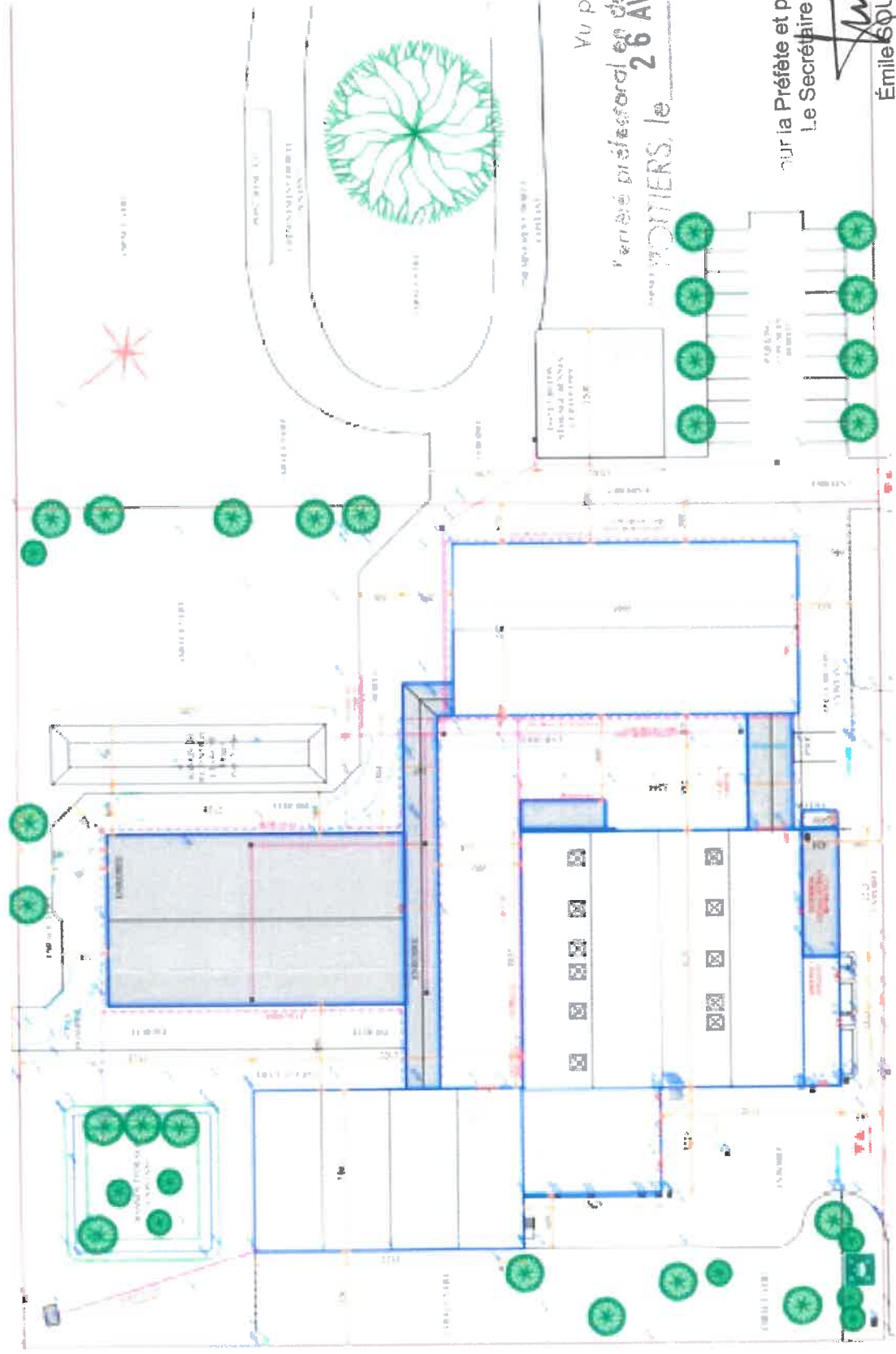
Vu pour être annexé

à l'arrêté préfectoral en date de ce jour.
POTTIERS, le 26 AVR. 2021

Pour la Préfète et par délégation.
Le Secrétaire Général

Emilie Soumbo
Émille SOUMBO

Annexe 1 de l'arrêté préfectoral d'autorisation n°2021 DCPAT/BE-088 en date du 26 avril 2021: Plan des installations



Vu pour être annexé à
l'arrêté préfectoral en date de ce jour,
le 26 AVR. 2021.

pour la Préfète et par délégation
Le Secrétaire Général


Émile GOUMBO